



Charte de l'Association Rivage

L'Association regroupe des membres bénévoles qui se reconnaissent une sensibilité commune aux différentes dimensions humaines (corporelle, psychologique, sociale et spirituelle) de personnes concernées par la maladie, le grand âge, le handicap, la fin de vie ou le deuil et qui se trouvent souvent dans des situations de souffrance et/ou d'exclusion.

De nous-mêmes, nous ne savons rien de ce que ressent chaque personne accompagnée. Aussi, acceptons-nous de ne pas nous appuyer d'abord sur l'expérience acquise, afin d'être, dans l'instant, disponibles pour mieux entendre ce que la personne ou ses proches veulent exprimer. Ils nous transmettent ce qui est important pour eux, ce qu'ils désirent, ce qu'ils appréhendent pour leurs derniers moments.

Ce qui importe c'est que puissent être exprimées les peurs, les angoisses, les questions, à quelqu'un capable de les entendre et de les prendre en compte, directement ou en les relayant à qui il convient. Accompagner nécessite avant toute chose d'être réceptif et en mesure d'accueillir chaque fois une part d'inconnu.

C'est pourquoi il est important pour nous que chacun soit rattaché à une dimension spirituelle qui le nourrisse et lui permette de se ressourcer, que cette dimension trouve son expression dans le domaine humaniste, religieux, philosophique, artistique, etc. Nous souhaitons que l'Association Rivage demeure non confessionnelle, ouverte et enrichie par la présence de personnes issues et nourries de différentes traditions spirituelles. Ceci afin de permettre à la personne accompagnée de vivre pleinement chaque instant dans le respect de ses convictions, de ses croyances et de ses représentations.

Nous sommes persuadés que l'accompagnement d'une personne âgée, handicapée, malade, en fin de vie ou en deuil, ne peut se faire qu'à plusieurs, réunis en équipes, afin de créer et de maintenir dans la continuité un climat d'aide et de soutien. Par "équipes" nous entendons les différents intervenants, professionnels ou bénévoles, réunis par un même objectif, en lien entre eux et en contact avec la famille et les proches.

Il est également important pour nous d'offrir à la personne accompagnée le climat de confiance dont elle a besoin et l'assurance que les siens pourront être entourés et aidés après sa mort, s'ils le désirent, par l'équipe de soutien au deuil de Rivage.

Nous sommes conscients qu'un tel accompagnement est exigeant, qu'il nécessite formation, soutien, détente et parfois interruption.

Nous reconnaissons l'association comme un lieu de partage, de débat, de réflexion et de formation dans le domaine du bénévolat d'accompagnement.

L'association **RIVAGE** adhère aux principes de la « Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs » (SFAP) et à la démarche éthique de la Fondation des Diaconesses de Reully. Elle accompagne la vie et, à ce titre, s'oppose à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté.

Association **RIVAGE**

Association Loi 1901 / Membre de la SFAP/ Membre de l'Association Albatros/ Partenaire de la Fondation Diaconesses de Reully.